

3° — Enfin pour étudier l'organisation des intendances en général et de celle de Soissons en particulier, je me suis servi principalement de :

Marcel Marion, *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Paris, 1923).

René Hennequin, *La formation du département de l'Aisne en 1790* (Soissons, 1911).

Carte... de la généralité de Soissons en 1763 et cartes particulières de ses sept élections - Archives de l'Aisne F 14.

Pierre Dubuc, *L'intendance de Soissons sous Louis XIV, 1643-1715* (Paris, 1902).

Contribution à l'histoire militaire de La Fère

D'après Dom Lelong, le nom de La Fère vient d'un terme de vieil allemand, signifiant colonie de « francs » ou d'habitants d'une même famille. Doit-on y voir une colonie qui se serait établie au confluent de l'Oise et de la Serre au moment de la première apparition des Francs en Gaule ?

Quoi qu'il en soit, il y avait à La Fère, au début du Moyen-Age, un château appartenant aux puissants Sires de Coucy qui passa à une période indéterminée sous la suzeraineté de l'Évêque de Laon. En 1132, Louis VII, avec l'aide du Comte Raoul de Vermandois, assiégea vainement La Fère pendant deux mois au bout desquels le siège fut levé à la suite d'un compromis matrimonial : Enguerrand de Coucy épousait Agnès de Beaugency, nièce de Roger de Rozoy, alors Évêque de Laon. Et en 1185, Philippe II Auguste achetait à celui-ci le fief de La Fère.

Pendant trois siècles, cette petite ville n'a pas eu d'histoire ; elle devait jouer un certain rôle dans les guerres de religion.

Le 30 novembre 1579, le Prince de Condé surprit la place, dans laquelle il avait des intelligences et y établit, comme gouverneur, un certain Capitaine La Personne ; puis il écrivit froidement au Roi Henri III qu'en sa qualité de gouverneur de la Picardie, il tiendrait cette place au nom du Roi et au sien. Son intention était d'en faire un nouveau La Rochelle.

Henri III ne pouvait laisser La Fère aux Huguenots ; et, dès l'année suivante, le Maréchal de Matignon attaqua la place avec des troupes légères et quelque artillerie. Ce siège fut appelé « siège de velours », parce que les Ducs d'Épernon et de Joyeuse et d'autres jeunes seigneurs y vinrent en brillant

équipage et que les vivres abondaient. « Il n'en fut pas moins long — du 20 juin au 31 août — et dur ».

Les assiégeants attaquèrent la place par le faubourg de St-Quentin où ils s'étaient logés, poussèrent la tranchée vers un vieux ravelin qui couvrait la porte et dressèrent les batteries contre le bastion du Vendôme. Le régiment de Champagne, posté près de la porte de Laon, éleva un cavalier assez haut pour foudroyer par derrière avec des couleuvrines les défenseurs de ce bastion ; celui-ci fut bientôt entamé et emporté d'assaut le 30 août. La place aurait alors pu être prise d'emblée ; mais le feu de ses couleuvrines dura trop longtemps et les assaillants ne « se logèrent » qu'à l'endroit de la brèche qu'il épargnait, ce qui sauva la ville des conséquences d'une prise d'assaut.

Le lendemain, La Personne demanda à capituler. On accorda à la garnison, qui ne comptait plus que 400 hommes en état de combattre, de sortir avec ses bagages et ses enseignes, mais « mèches éteintes et sans battre la caisse ». Le « siège de ve-lours » avait coûté 4.000 hommes aux assiégeants et 800 aux assiégés.

Cependant, La Fère ne semble pas avoir été mieux gardée par les Royaux qu'elle ne l'avait été au début par les Catholiques. Elle fut surprise par le Marquis de Pienne dans la nuit du 30 novembre 1589 et son fils, le Marquis de Mainelai, en fut nommé gouverneur par le Duc de Mayenne, devenu chef de la Ligue après l'assassinat des Guise.

Mainelai voulut dès le mois de mai 1591 faire sa soumission au Roi ; Mayenne ayant eu vent de ce projet, envoya à La Fère un certain Colas, vice-sénéchal de Montélimar, et Magny, lieutenant de ses gardes ; ils séduisirent les capitaines de la garnison qui tuèrent le gouverneur à coups d'épée et Colas lui succéda.

Henri IV, qui était venu jusqu'à Compiègne pour prendre possession de la place, essaya de la surprendre à son tour ; mais l'alarme fut donnée par une femme qui aperçut dans la nuit le feu de la mèche d'un mousquetaire et la surprise manqua. — Lorsque le Duc de Parme, Farnèse, arriva au secours de la Ligue, il tint à s'assurer de La Fère et Mayenne lui accorda d'y laisser une garnison de 400 Wallons avec la grosse artillerie et les bagages de son armée.

La Fère tenait encore pour la Ligue lorsque Henri IV déclara la guerre à l'Espagne en 1595. Colas avait remis la place aux Espagnols en se réservant les revenus de gouverneur et le titre de Comte de La Fère tout simplement et Dom Alvaro Osorio y commandait une garnison composée d'Espagnols, d'Italiens et d'Allemands, abondamment fournie de munitions de guerre mais pourvue de peu de vivres, bien que le Comte de Fuentès l'eût ravitaillée avant de faire le siège de Cambrai.

Henri IV se porta en toute hâte au secours de cette place et,

en ayant appris la chute avec le plus vif déplaisir, il forma dès le début de novembre le blocus de La Fère qu'il espérait réduire rapidement par la famine. Il avait compté sans l'assiette de la place et la rigueur de la saison. Il arriva personnellement devant celle-ci avec 5.000 hommes et 1.200 chevaux, se saisit des deux seules routes qui traversaient les marais et en barra l'accès en construisant deux forts assez grands pour contenir chacun mille hommes avec du canon. Le reste de l'infanterie campa à Travecy où était le quartier du Roi, et le siège fut couvert par la cavalerie qui s'établit dans les hameaux situés au nord. L'Archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, parvint cependant, à la demande d'Osorio, à le ravitailler en vivres et en mèches au début de mars ; il chargea de cette mission un officier du nom de Basti, qui, après avoir demandé au gouverneur de la place de préparer des barques, partit de Douai avec six cents cavaliers, portant chacun un sac de farine en croupe et une botte de mèches au cou. Basti arriva le 6 mars, au matin, aux abords des cantonnements de la cavalerie française mais il eut la chance d'être protégé par un épais brouillard, passa entre les quartiers du Roi et du Duc de Bouillon, jeta vivres et mèches dans les barques et retourna à Douai par un autre chemin.

Le Roi, marri de ce ravitaillement qui n'apporta d'ailleurs que peu de soulagement à la garnison, prit des mesures pour resserrer le blocus. Il ferma tous les chemins menant à La Fère par des fossés fortifiés de tranchées et par des postes de cavalerie et il poussa le siège avec vigueur. En outre, d'importants renforts arrivèrent à Henri IV. Il avait appris le 15 novembre au camp de Travecy sa réconciliation avec le Saint-Siège, et cette réconciliation amena la soumission du Duc de Mayenne, du connétable de Montmorency et d'autres chefs ligueurs.

L'armée royale se trouva ainsi portée à dix-huit mille fantassins et cinq mille chevaux.

Ce n'était plus un « siège de velours ». La garnison se défendait avec valeur et ne parlait pas de se rendre, bien que la disette commençât à se faire sentir. Alors, le Roi fit couper l'Oise à la naissance du marais de façon à la faire déborder dans la ville. Mais ces travaux, rendus très difficiles en raison de l'abondance des pluies, ne donnèrent pas le résultat espéré : la ville étant trop élevée, l'inondation ne monta lentement qu'à la hauteur de deux pieds, ce qui, ajoute un peu naïvement Dom Lelong, « laissa aux habitants le loisir de transporter leurs meubles plus haut ».

L'Archiduc Albert, pour soulager La Fère qui commençait à souffrir de la faim, effectua une diversion sur Calais qui tomba le 21 avril malgré les efforts du Roi ; celui-ci avait marché avec environ quatre mille hommes d'infanterie et six cents chevaux pour tenter d'en faire lever le siège, en laissant devant La Fère le Connétable et le reste de ses troupes. Les Hollandais avaient d'ailleurs secondé cette diversion. L'Archiduc mit ensuite le siège devant Ardres. Pour sauver cette place,

Henri IV accorda le 22 mai une capitulation honorable à La Fère, réduite à l'extrémité : la garnison sortit sous bonne escorte avec armes et bagages, enseignes déployées, tambours battant et mèches allumées, en emmenant une pièce d'artillerie, marquée aux armes d'Espagne, avec de la poudre pour tirer vingt coups de canons ; elle fut conduite au Catelet. Quant au vice-sénéchal et aux autres officiers, ils ne seraient pas inquiétés, les habitants seraient traités en sujets fidèles et ils étaient tous libres de sortir de la place.

Le Roi nomma gouverneur de La Fère le jeune Prince César, fils qu'il avait eu de Gabrielle d'Estrées, et commandant, le Marquis de Manicamp. Mais Ardres n'en capitula pas moins.

Tels furent les deux sièges les plus importants de La Fère.

Pendant les XVII^e et XVIII^e siècles, la guerre s'éloigna grâce à la conquête de l'Artois puis de la Flandre. Jusqu'à la fin de l'Empire, La Fère ne devait plus voir l'ennemi qu'en un certain jour de mai 1674, alors qu'un parti de quinze cents cavaliers espagnols sortit de Cambrai et de Valenciennes et battant l'estrade dans la région, s'avança jusqu'à Travecy et resta six heures en vue de la place ; quelques coups de canon leur firent tourner casaque.

**

En 1814, le 27 février, trois mille Prussiens détachés de l'armée qui marchait sur Paris, vinrent assiéger la ville. Sa garnison, commandée par le Colonel d'artillerie Pommereuil, ne comptait que sept cents hommes, dont trois cents gardes nationaux. De plus, rien n'avait été prévu pour une défense et les fossés étaient gelés.

Aussi, après un tir de deux heures effectué par une batterie prussienne établie sur la route de Laon, la place dut accueillir un parlementaire et ouvrir ses portes.

Les Prussiens occupèrent la ville jusqu'au 22 mai suivant. Non contents de piller l'Arsenal de fond en comble, au point de charger plus de cent cinquante bateaux d'approvisionnements de toutes sortes et d'encombrer les routes du matériel enlevé ; ils accablèrent la ville et le canton de réquisitions et de privations, malgré l'attitude énergique du maire de la ville, M. de Massary-Delille.

Nul doute que le souvenir de ces très mauvais jours ait poussé les habitants, comme la garnison, à adopter une toute autre attitude l'année suivante.

**

En 1815, La Fère se trouvait sur le chemin direct de l'invasion et son rôle était de défendre la route de Paris.

La place fut mise en état de siège le 18 juin, le jour même de Waterloo ; le commandant de place était le chef d'escadron Berthier. La garnison était peu nombreuse ; elle comptait 706

hommes et comprenait trois petits bataillons, le 6^e du 3^e régiment d'infanterie de ligne, commandé par le chef de bataillon Klein, deux bataillons de garde nationale de l'Aisne (commandant Richet) et du Nord (Ct. Chiller), la 6^e Cie de dépôt du 2^e Régiment d'Artillerie à pied, la 12^e Cie d'ouvriers d'artillerie, une demie Cie de canonniers de la garde nationale, et des isolés de différents corps.

Elle était armée de 33 bouches à feu, mais les ressources de l'arsenal permirent de construire des affûts, et elle avait 45 pièces en batterie à la fin du blocus. Elle était approvisionnée pour trois mois.

Le 24 juin, arrivèrent à La Fère les 6^e et 7^e Cies du bataillon de pontonniers, comprenant un effectif de 250 hommes et ayant à sa tête le colonel Chapelle et le chef de bataillon Chapuis qui revenaient de la campagne de Belgique. Ils devaient repartir le 25. Le commandant Berthier et le conseil de défense les réquisitionnèrent pour augmenter l'effectif de la garnison, et les officiers de ce bataillon exposèrent à la troupe les raisons qui exigeaient qu'elle restât au nom de l'honneur et de la patrie.

Le 25, après tirage au sort, la défense de la porte de Laon fut affectée aux pontonniers qui devaient y faire le service d'infanterie et d'artillerie, et celle de la porte St-Firmin au bataillon du 3^e de ligne, appuyé par la Cie d'artillerie du 2^e Régiment, et les canonniers de la garde nationale. Les deux bataillons de la garde nationale tinrent le front de la porte de Luxembourg, et la garde nationale de la ville fut affectée au service intérieur de la place. Ce même jour, les Prussiens firent leur apparition devant La Fère ; ils occupèrent Travecy et poussèrent des reconnaissances jusqu'aux avant-postes de la rive gauche de l'Oise ; une fusillade éclata à cinq heures du matin.

Le lendemain à 1 heure 1/2, un officier prussien se présenta à l'avant-poste de la porte St-Firmin et somma verbalement la garnison de se rendre au nom du Général de Zieten, commandant le 1^{er} corps prussien. On lui dit de se retirer ; et alors quinze pièces (obusiers et pièces de 6), en batterie à quatre cents toises du front de la porte St-Firmin, ouvrirent pendant trois heures un feu très vif sur la ville, principalement sur l'arsenal. La réponse fut vigoureuse et trois ou quatre pièces ennemies furent démontées.

Rien ne se passa plus pendant une dizaine de jours, sauf quelques coups de canon. Le 6 juillet, le commandant du corps de siège, nommé Drevoitz (le journal de siège n'indique pas son grade), envoya au commandant de la place une lettre annonçant l'occupation de Paris et l'abolition du gouvernement impérial, et demandant la remise de La Fère. Il ne fut pas fait de réponse à cette communication.

Le lendemain, il envoya copie de la Convention de Paris et demanda qu'on lui fit savoir par écrit dans le délai d'une

heure, quand aurait lieu la remise de la ville et des munitions qu'elle renfermait. Le commandant répondit qu'il n'était pas question dans cette convention de la remise de La Fère. Cependant on convint d'une suspension d'armes, les hostilités ne devant reprendre qu'après un préavis de douze heures.

Le 10 juillet, un ordre du jour annonça à la garnison la rentrée du Roi à Paris, et le 15, le conseil de défense déclara que la place serait défendue au nom du Roi ; dans la soirée, deux habitants de la ville, Le Roux et Flogs, partirent pour Paris porter cette déclaration au ministre. Le 18, le drapeau blanc fut arboré à la pointe du jour et la garnison prit la cocarde blanche ; le commandant prussien en fut avisé.

Le 19 le colonel Pion arriva à La Fère avec une lettre du ministre de la Guerre, en date du 15, ainsi conçue : « Vous répondrez aux sommations que pourraient faire encore les troupes alliées, que vous avez reconnu l'autorité du Roi et que vous ne pouvez remettre la place de La Fère aux troupes étrangères. Si néanmoins ces troupes vous attaquent, vous repousserez la force par la force et vous vous défendrez jusqu'à la dernière extrémité ».

Le 21, Drevoitz revint à la charge : il écrivit que les hostilités cessaient naturellement et que, par conséquent, rien ne s'opposait à l'occupation de la place par les troupes alliées, et il demanda qu'on lui fit savoir quand elles pourraient en prendre possession. Le commandant répondit qu'il était très surpris de cette proposition à laquelle il ne souscrirait jamais sans un ordre exprès du Roi. Et le 22, le capitaine Jacquet partit pour Paris avec une lettre exposant la demande du commandant prussien et la résolution de la garnison de faire son devoir et de se défendre. Deux jours après, à deux heures, Drevoitz écrivit une nouvelle lettre disant qu'il était certain du retour de cet officier et étonné qu'on ne l'en eût pas prévenu ; il demandait en même temps s'il avait rapporté l'ordre de remettre la place ; dans le cas contraire la suspension d'armes serait rompue le lendemain à deux heures du matin. Le commandant Berthier répondit que le capitaine Jacquet n'était pas revenu, et qu'en attaquant la place, les prussiens faisaient la guerre au Roi, puisqu'on défendait la place en son nom.

La garnison reçut l'ordre de prendre les armes le lendemain à 3 heures du matin, au coup de canon de la diane, et un ordre du jour revint les habitants de l'état des choses.

Le 25, vers 5 heures du matin, il se fit un grand mouvement des troupes prussiennes qui entrèrent à Andelain, Charmes et Danizy et occupèrent des positions sur la rive gauche de l'Oise, bloquant ainsi complètement la place. A 10 heures, une batterie située dans l'Arsenal tira quelques coups sur une reconnaissance de cavalerie, tuant le cheval d'un officier de l'état-major du général de Zieten ; à 3 heures 1/2, un officier prussien se présenta aux avant-postes du faubourg Notre-

Dame avec le capitaine Jacquet, porteur d'une lettre du ministre, et il remit une lettre du général de Zieten qui se plaignait du fait qu'on eût tiré sur lui et sur ses troupes en faisant de grandes menaces, mais ajoutant qu'il voulait bien attendre la communication de la lettre du ministre pour agir suivant ce qu'elle contenait.

Le commandant Berthier répondit sur le champ qu'il croyait rompue la suspension d'armes, étant donné ce que lui avait écrit Drevoitz, et il lui communiqua les copies de la lettre de celui-ci en date du 24, la réponse qu'il avait faite, ainsi que copie de la lettre du ministre ; celle-ci faisait connaître que le ministère était en négociation avec les puissances alliées pour régler le sort de La Fère.

Le lendemain 26, le général de Zieten refusa de laisser sortir un courrier et offrit de se charger lui-même des dépêches pour le gouvernement ; le 27, on lui remit une lettre rendant compte au ministre des événements. Le général prussien en accusa réception et envoya même un reçu de la poste de Chauny ; mais le mois suivant, le commandant Berthier, ayant eu lieu de soupçonner qu'elle n'était pas parvenue à son destinataire, en adressa copie au général Evain, et celui-ci répondit que l'original n'avait pas été reçu par le ministre. Bonne foi teutonne !!

Rien ne se passa jusqu'au mois suivant. Le 13 août, le commandant adressa au général de Zieten une lettre exposant qu'étant donné les bonnes relations entre leurs deux rois, le blocus devait paraître bien extraordinaire. Le prussien répondit que la place montrant des dispositions peu amicales envers les armées alliées et refusant de les recevoir, ne devait pas être surprise d'être traitée en conséquence ; et il cita Laon et Soissons comme ayant été de meilleure composition.

Le 19 août, une demande de passeports pour les électeurs se rendant à Soissons en vue de participer aux élections fut rejetée, le commandement ennemi spécifiant qu'il n'en accorderait que si les électeurs s'engageaient à ne rentrer à La Fère qu'après la reddition de la place.

Le 23, le commandant Berthier crut devoir adresser au général de Steinmetz, nouveau commandant du corps de siège, des observations sur la continuation du blocus. Celui-ci répondit qu'il devait considérer la place comme amie, mais que la situation n'était pas encore bien raffermie en France et que les armées alliées devaient se mettre en mesure contre toutes les places ; et il demandait avec beaucoup de politesse qu'on la lui remit.

Le 25, la fête du Roi fut célébrée avec pompe. Grand'messe à onze heures, trois salves d'artillerie à midi, illuminations le soir.

Et les négociations continuèrent. Le 29, à neuf heures du matin, le colonel Laurent, porteur d'une lettre du ministre, se

présenta faubourg Notre-Dame en compagnie d'un aide de camp du général de Steinmetz qui émit la prétention d'entrer dans la place avec lui ; de longs pourparlers s'ensuivirent, à la suite desquels le prussien entra dans la place à 7 heures du soir et en repartit presque aussitôt.

A la lettre du ministre en date du 26, était joint un extrait de la Convention relative à la place de Verdun : celle-ci stipulait que les armées alliées n'y entreraient pas, mais passeraient au-dessus et au-dessous de la ville, qu'elle n'aurait pas d'autre garnison que la garde urbaine et que les courriers et officiers alliés pourraient seuls la traverser. Le ministre autorisait le commandant de La Fère à entrer en négociation sur cette base ; si le général de Steinmetz insistait pour y mettre garnison, celle-ci ne devrait consister qu'en trois cents hommes d'artillerie. Il devrait stipuler que les prussiens n'enlèveraient rien du matériel qui était la propriété du Roi.

Le 30 août, le commandant fit sur ces bases une proposition qui fut repoussée.

Le 1^{er} septembre, eut lieu une conférence entre officiers français et prussiens dans une maison appartenant à un certain André sur la route de Laon ; mais elle n'eut aucun résultat, les prussiens ayant déclaré n'avoir autorisation de traiter que sur la base de l'évacuation et de la remise de la place. Et Steinmetz ne fit pas parvenir au ministre un compte rendu que le commandant lui envoyait le même jour.

Le 3 septembre, le colonel Laurent tenta de regagner Paris mais Steinmetz ne l'y autorisa que le 11. Et le 13, il fit commencer des ouvrages à treize cents toises de la place, en arrière et sur la hauteur d'Andelain, à huit ou neuf cents toises près de la ferme de Montfrénoy et à sept ou huit cents toises dans la plaine de Quesy.

Le 17, un paysan apporta une lettre du comte de Gentil-Saint-Alphonse, chef d'état-major de la 1^{re} division militaire, qui transmettait la copie d'une lettre du ministre au comte Maison, gouverneur de cette division, disant que le commandant de La Fère ne peut entrer dans aucun arrangement qui ne conserverait pas la place au Roi.

Le 30 septembre vers 5 heures du soir les prussiens commencèrent une batterie à deux embrasures à six cents toises de la porte Notre-Dame.

Le 3 octobre, Steinmetz renvoya un déserteur, puis, le 24, trois déserteurs du 3^e de ligne, accompagnés d'une lettre disant que, suivant leurs déclarations, la place était dans la plus affreuse disette et que lui Steinmetz ne pouvait approuver une conduite qui rendait la position de la place de plus en plus affligeante. Le commandant répondit le même jour que ces renseignements étaient faux — la viande de cheval avait simplement remplacé la viande de bœuf — et que d'ailleurs, la

garnison était bien résolue à supporter toutes privations pour obéir aux ordres du Roi.

Enfin, le 26, le général de Steinmetz écrivit au commandant Berthier que Blücher venait de le prévenir du fait que la levée du blocus de La Fère était accordée au gouvernement français ; et il joignait à sa lettre un projet de convention qu'il proposait d'adopter. Le commandant répondit que deux articles de ce projet ne pouvaient être acceptés sans l'autorisation du Roi, les articles 5 et 6, prévoyant le passage libre des troupes alliées par la ville et le logement des officiers. Le commandant prussien refusa cette suggestion et annonça que la ville resterait bloquée tant que durerait le passage des troupes alliées dans le pays. Dès le 26, les prussiens avaient commencé à détruire les ouvrages qu'ils avaient élevés. Et le 5 novembre, à six heures du soir, ils levèrent le blocus. Le major Gillenhausen annonça cette nouvelle au commandant Berthier en lui exprimant son estime pour la conduite de la garnison.

L'énergie du commandant et la résolution de la garnison avaient conservé au Roi la place de La Fère et l'important matériel qu'elle contenait.

**

Tout autre fut le siège que subit La Fère en 1870.

La place, alors déclassée, était entourée d'une simple muraille crénelée, renforcée sur certains points par des bastions et des tours datant du moyen-âge, et ne possédait comme dehors qu'un retranchement bastionné couvrant la gare, et une petite tête de pont contre le canal de l'Oise au débouché ouest du faubourg St-Firmin.

D'ailleurs, le comte de Palikao, ministre de la guerre, dans une lettre du 25 août au général Trochu gouverneur de Paris, lui écrit qu'il considère La Fère « comme étant en état de résistance, non à une attaque en règle, mais seulement à une attaque de vive force ».

Elle ne possède malheureusement, pour la garnison et les poudres, aucun abri sûr contre les bombardements, et il ajoute qu'il donne le jour même des ordres pour suppléer à ce défaut au moyen de blindages.

Telle quelle, La Fère avait pourtant son importance parce qu'elle commandait la ligne de Reims à Amiens et était voisine de l'important nœud de chemins de fer de Tergnier.

Le commandant de la place était depuis le 11 juillet 1867 le commandant Delmas de la Coste. Mais le gouvernement de la Défense Nationale nomma en novembre le capitaine de frégate Planche, comme commandant supérieur, bien qu'il y eût déjà à La Fère le colonel de Menneval, directeur de l'artillerie. Il prit ses fonctions le 11 novembre.

La garnison, forte de 2.800 hommes, comprenait le 3^e bataillon de la garde nationale mobile du Pas-de-Calais, un demi

bataillon de mobiles de St-Quentin, six cents artilleurs de la garde nationale mobile, la compagnie des Éclaireurs de l'Aisne et quarante ouvriers d'artillerie ; en outre cent francs-tireurs du Pas-de-Calais entrèrent dans la place le 6 novembre. L'armement consistait en quatre-vingts bouches à feu dont seulement trente-six pièces rayées.

Ce n'est qu'après la capitulation de Metz que la première armée prussienne commença les opérations contre les éléments qui se rassemblaient sur la Somme, sous les ordres du général Bourbaki, et qui devaient constituer l'armée du Nord. Le 5 novembre, la 4^e brigade d'infanterie du 1^{er} corps d'armée prussien, commandée par le général-major Zglinitzki et forte de dix mille hommes, s'embarquait en chemin de fer à Pont-à-Mousson pour faire le siège de La Fère et assurer ainsi les communications de l'armée prussienne, tandis qu'un petit parc de 49 pièces, avec six compagnies d'artillerie à pied et une de pionniers, était réuni à Soissons et dirigé vers cette place.

La ville fut sommée de se rendre le 13 novembre et complètement investie le 19. Quelques sorties furent faites de jour et de nuit, spécialement par les francs-tireurs, pour aguerrir la garnison. D'autre part, à cette même date du 19, la garnison de Ham, formée du bataillon des mobiles du Gard et de celui des volontaires de la Somme, fit une tentative sur Tergnier pour soulager la garnison de La Fère ; mais elle fut repoussée à Vouël, où elle s'était aventurée sans prendre de précautions ; les mobiles du Gard se débandèrent et la petite troupe se replia en désordre sur Ham.

Le 25 novembre, au petit jour, au moment où la diane finissait de sonner, l'ennemi ouvrit le feu sans sommations préalables, des hauteurs de Danizy, sur les défenses et sur la ville. Les habitants et les troupes furent dans un désordre et un effroi indescriptibles. Le point d'attaque avait été choisi de telle sorte que les ouvrages étaient pris à revers, sauf deux retours d'angle, de sorte que huit pièces seulement étaient opposées aux quarante-deux pièces ennemies de douze, de vingt-quatre, et mortiers de trente-deux. Trois heures après le début du bombardement, le feu était éteint et la place ne pouvait plus riposter qu'avec deux pièces de quatre et un mortier.

Les batteries furent évacuées. La ville était écrasée, incendiée sur divers points ; le quartier, les écuries, les magasins à fourrage, l'Hôtel-Dieu et l'hôtel de ville étaient en feu. Il n'y avait que deux caves méritant ce nom ; elles furent utilisées comme abri des malades de l'Hôtel-Dieu et comme magasin à poudres.

Le bombardement se poursuivit sans relâche pendant la nuit suivante et la moitié de la journée du 26. La municipalité et la population réclamaient la cessation de la résistance. Le conseil de Défense constata qu'elle était arrivée à son terme. Le commandant de la place prescrivit de détruire les armes, d'enclouer les pièces et de noyer les poudres. La capitulation

fut signée le 27, aux mêmes conditions que celles de Metz et de Sedan.

Quatre cents hommes réussirent à s'échapper, le reste fut emmené en captivité.

« Cette défense de La Fère fut fort peu brillante, dit le colonel Roussel dans son Histoire de la guerre 1870-71 ; on est bien forcé d'en convenir. Certes la place n'était pas dans des conditions à opposer une bien longue résistance ; cependant il semble qu'on aurait pu riposter avec plus d'énergie et faire un meilleur usage du matériel numériquement supérieur dont elle disposait. Somme toute, la garnison n'avait perdu qu'une trentaine d'hommes et la population trois habitants ; les approvisionnements étaient intacts et l'attaque proprement dite ne pouvait se faire que sur un seul côté, les autres étant complètement protégés par l'inondation. On ne peut donc trouver d'excuse à une reddition si prompte, si tant est qu'il y en ait, que dans la pression exercée sur le commandement, comme presque partout malheureusement, par les habitants de la ville, et surtout dans la faiblesse morale d'une garnison où l'élément si indispensable des troupes actives faisait absolument défaut ».

Le 28 novembre, la 4^e brigade prussienne partait pour Amiens rejoindre l'armée de Manteuffel. Elle n'avait perdu pendant ce court siège qu'un officier et cinq hommes hors de combat.

Le Conseil d'enquête sur cette capitulation, réuni le 18 avril 1872, constata que le capitaine de frégate Planche mérite d'être loué pour avoir détruit le matériel avant la capitulation, mais qu'il a eu tort d'admettre... la clause relative à la faculté laissée aux officiers, qui prendraient l'engagement d'honneur de ne pas servir contre l'Allemagne, de se retirer dans leurs foyers... ».

Depuis lors, La Fère n'a plus été qu'une calme garnison d'artillerie jusqu'au début de 1914. A cette époque, lorsque l'artillerie fut endivisionnée, le 17^e Régiment d'artillerie qui y était depuis 1872, partit pour Abbeville, en permutation avec le 19^e Régiment de Chasseurs. Les uniformes azur et rouge succédèrent dans la ville aux sévères uniformes bleu-foncé à collet et bandes rouges. Ce ne fut pas pour longtemps : quelques mois après, les beaux chasseurs d'azur partaient pour la frontière.

SOURCES

Pour les sièges de 1580 et 1596 : *Dom Lelong*. Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon ; pour ceux de 1815 et de 1870 : Archives historiques du Ministère de la Guerre, L9-7 et Lx-98 ; lieutenant-colonel Rousset : Histoire de la guerre de 1870-1871.

ROBERT DE SARS.